

COMMUNE DE BOURBACH-LE-HAUT
Département du HAUT-RHIN – Arrondissement de THANN

PROCES – VERBAL
des délibérations du conseil municipal

Séance du 15 mai 2009

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 10
Nombre de conseillers présents : 7

Sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres présents : MANSUY Joël, TAROZZI Marie-Jeanne, WELKER Caroline, FISCHER Jean-Lou, GROSDÉMANGE Stéphanie, PERREZ Denis, STENGER Frédéric.

Membres absents excusés : WELKER André (donne procuration à WELKER Caroline), RAPIOR Sonia (donne procuration à STENGER Frédéric).

Membre absent : GALLOT Isabelle.

Monsieur le Maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il salue les membres présents.

1) Approbation du compte-rendu du 27 mars 2009.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27 mars 2009.

2) Droit de préemption urbain.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renoncer à l'acquisition des biens ci-après:

- 1) La parcelle 243/20 section 3 située au lieu-dit «Althof» d'une superficie de 6,40 ares, appartenant à Mr BILGER Vincent, vendeur pour la somme de trente sept mille euros (37 000,00 €) + trois mille euros (3 000,00 €) de commission d'agence à Mr GHILARDI Brice et Melle GEBEL Nathalie, 11 rue de la Poste à Sentheim.
- 2) Les parcelles 395/37, 396/40, 426/33 section 4 situées au lieu-dit «Maienberg» d'une superficie de 6,20 ares, appartenant à Mr NACHBAUR Pascal et Mme FREY Sandrine, vendeurs pour la somme de quarante mille euros (40 000,00 €) à la Sté AC TP (Mr Kohler et Mr ERMOLLI, 12 A rue des Artisans à Cernay. Mr le Maire précise toutefois qu'il exige du futur acquéreur la mise en place d'un mur de soutènement au niveau de la limite du terrain avec celle de la voirie communale de la rue du Felsenberg.

3) Plan Local d'Urbanisme.

Mr le Maire présente les différentes offres de prix relatives à l'élaboration partielle du Plan Local d'Urbanisme. Après comparaison des différents devis, le conseil municipal décide:

- d'attribuer la mission à la Société Pyramide consultant de Strasbourg
- d'autoriser Mr le Maire à signer la convention et l'ensemble des documents concernant ce dossier
- de solliciter auprès du Conseil Général du Haut-Rhin l'attribution d'une subvention.

4) Charte Natura 2000.

Après avoir pris connaissance du contenu de la charte Natura 2000 du site FR4202002 VOSGES DU SUD et des engagements qui y sont associés et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'adhérer à la charte Natura 2000 pour les propriétés communales relevant du régime forestier incluses dans le site (et éventuellement pour d'autres propriétés de la commune incluses dans le site).
- autorise Mr le Maire à signer l'acte d'adhésion à adresser à la DDAF du Haut-Rhin.
- sollicite l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti concernant les terrains pour lesquels la commune a adhéré à la charte.

5) Ravalement de façades.

Mr le Maire informe l'assemblée que les travaux seront entrepris à partir de la fin du mois de juin. Mr le Maire précise que pour l'ensemble des bâtiments, une peinture minérale sera appliquée et que la tenue des couleurs est garantie 20 ans. D'ailleurs, pour l'ensemble des boiseries un traitement de type lasure sera également apposé. Mr le Maire précise que dans le devis pour le bâtiment mairie-école figure également le nettoyage du grès des Vosges des encadrements des portes et des fenêtres.

6) Place de retournement rue du Schirm.

Mr le Maire présente deux offres de prix concernant l'abattage et le débardage des épicéas à la fin de l'aire de retournement. Après comparaison des différents devis, le conseil municipal décide :

- d'attribuer les travaux à Mr Leiser Bernard de Niederbruck
- d'autoriser Mr le Maire à signer le devis correspondant.

Mr le Maire précise que les travaux d'abattage seront entrepris prochainement, qu'un enrochement sera réalisé par les services techniques de la commune et qu'un apport de terre sera nécessaire afin de stabiliser au mieux le terrain.

7) Permanences élections européennes du 7 juin 2009.

Comme à l'accoutumée, les permanences seront assurées par les membres du conseil municipal. Un appel sera également lancé aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux jeunes de 18 ans inscrits sur les listes électorales.

8) Vacations formation des sapeurs-pompiers.

Mr le Maire informe l'assemblée que le sapeur-pompier De Bollivier Alphonse a suivi une formation à l'école départementale du SDIS à Colmar.

Comme il est de coutume, la commune verse aux intéressés une vacation individuelle suivant le tableau reçu par les services du SDIS.

Le conseil municipal accepte la proposition, le montant de la vacation s'élève à:

- 56,00 € pour le sapeur-pompier De Bollivier Alphonse

9) Achat débroussailleuse.

Mr le Maire soumet à l'assemblée une offre de prix concernant l'acquisition de matériel et outillage technique.

Le conseil municipal décide :

- d'acquérir une débroussailleuse pour un montant de 710,50 € TTC
- d'acquérir une perche élagueuse pour un montant de 765,60 € TTC

10) Communications.

- **Travaux RD14bis IV**

Mr le Maire informe le conseil que le Conseil Général organise des travaux d'enrobés à la sortie de village jusqu'au Col du Hundsruck début juin pour une période de 2-3 jours. L'entreprise a sollicité Mr le Maire afin d'obtenir son accord pour le stockage du gravier près de l'aire de jeux. Mr le Maire négocie l'affaire ; en contre partie le restant du matériel restera propriété de la Commune.

- **Périscolaire**

Mr le Maire donne la parole à Stéphanie Grosdemange. Celle-ci fait référence à l'entretien avec les services de Jeunesse et Sports au sujet de la visite des locaux pour le futur périscolaire. Un projet éducatif sera soumis à la Direction Départementale de Jeunesse et Sports afin d'obtenir de sa part un agrément. Une demande auprès de la CAF en vue de la signature d'un CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) sera également déposée. Une annonce de recrutement paraîtra rapidement par le biais du Pôle emploi afin de recruter une personne ayant le diplôme du BAFD dans le cadre de la direction du périscolaire.

Mr le Maire propose de passer au vote:

Votes favorables à la création du périscolaire: 7

Votes contres la création du périscolaire: 0

Abstention: 2

L'équipe municipale propose d'organiser une réunion d'information sur le projet du périscolaire. La réunion aura lieu au foyer rural et la présence de l'ensemble des parents est indispensable. La date de cette réunion est fixée au 5 juin.

11) Divers.

- Le plan du développement du numérique dans les écoles rurales.

Mr le Maire donne lecture du courrier de l'Inspection académique du Haut-Rhin relatif à ce programme afin d'équiper 56 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2000 habitants. Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer une déclaration préalable d'intention qui devra parvenir avant le 18 courant.

L'étape suivante consiste à déposer un dossier de candidature répondant au cahier des charges fixé par le Ministère de l'Education Nationale. Les communes qui seront retenues décrocheront une subvention de 80 % du coût de l'opération à concurrence de 9000 €

- Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE).

Mr le Maire informe l'assemblée que de nouvelles mesures ont été mises en place pour les contrats CAE. En l'occurrence, les contrats récents seront plus avantageux au niveau de la part prise en charge par l'Etat.

- SIVU Thann-Cernay.

Suite à un changement au niveau des bacs à ordures ménagères, une enquête aura lieu dans toutes les familles du village afin de recenser les besoins des habitants. Dans ce cadre, le SIVU recrute du personnel afin de satisfaire à cette demande.

- Fête du Karaté.

Le Comité des Arts Martiaux de Bourbach-le-Haut organise une soirée de clôture de sa saison sportive qui aura lieu le 20 juin au foyer rural. L'équipe municipale est d'ores et déjà invitée à cette soirée qui débutera à partir de 18 heures par diverses démonstrations et sera suivie d'un repas.

- Bulletin communal.

L'ensemble des membres de la commission en charge du bulletin communal «L'Echo du Bourbach!» est vivement remercié pour son travail. Le prochain bulletin à paraître au mois de juillet proposera une nouvelle formule.

- Commission tourisme.

Afin de promouvoir les gîtes ruraux de la commune, la commission a souhaité organiser une visite des locaux en compagnie du responsable de l'Office de tourisme du Pays de Thann ainsi que de l'Office Départemental de Colmar. Afin d'obtenir une deuxième étoile au niveau du classement, différents aménagements sont nécessaires à savoir décoration intérieure, remplacement des luminaires, des voilages etc...La prochaine étape consiste en la mise en oeuvre de ces modifications.

- Apa-lib'.

Mr le Maire donne la parole à Marie-Jeanne Tarozzi. Une réunion a eu lieu lundi dernier à la mairie afin de prendre connaissance de la diversité des services proposés par cet organisme. Un projet d'activités sportives (marche, maintien en forme) pour adultes entre les

deux Bourbach pourrait voir le jour. Une première réunion aura lieu le 1^{er} juillet à 18 h au foyer rural de Bourbach-le-Haut

- **Pont de l'Ascension.**

Le directeur de l'école demande au conseil municipal l'autorisation de modifier exceptionnellement la semaine scolaire. Il propose de reporter les cours du vendredi 22 mai au mercredi 20 mai. Le conseil municipal accepte cette proposition. Concernant le service de la cantine, il sera pris entièrement en charge par Stéphanie Grosdemange. Un grand merci pour ce service.

- **Blog communal.**

Mr le Maire souhaite remercier Mr Lerch Serge pour son efficacité, son dévouement, et sa compétence dans le développement et l'animation du blog communal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 22 h 20.